

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00433

Numéro SIREN : 325 203 867

Nom ou dénomination : 2EPGam

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/012941

2EPGAM

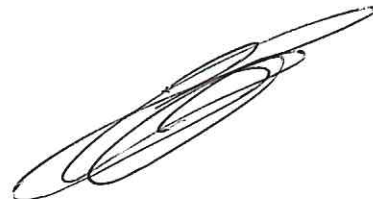
22 RUE HENRI DUNANT

38180 SEYSSINS

SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat Liasses 2052 2053</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 7

"Copie certifiée conforme"



CABINET VILLARD & WOINET

160 RUE DE L'INDUSTRIE

ZA LE PLAN

38140 RENAGE

04 76 91 05 22

2EPGAM

22 RUE HENRI DUNANT

38180 SEYSSINS

COMPTES ANNUELS

CABINET VILLARD & WOINET

160 RUE DE L'INDUSTRIE

ZA LE PLAN

38140 RENAGE

04 76 91 05 22

Désignation de l'entreprise : 2EPGAM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 22 RUE HENRI DUNANT 38180 SEYSSINS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 5 2 0 3 8 6 7 0 0 0 2 4 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 11 22 02 01</u>		N-1 <u>13 11 22 01 01 91</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 070	3 341	729	2 086
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 913	1 732	181	293
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	79 598	78 648	950	1 624
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	85 582	83 722	1 860	4 003
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	9 165		9 165	9 225
	En cours de production de biens	BN	BO	20 500		20 500	
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 140		1 140	1 640
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	116 689		116 689	68 887
	Autres créances (3)	BZ	CA	16 062		16 062	2 910
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	23 156		23 156	12 390
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	328		328	856
	TOTAL (III)	CJ	CK	187 040		187 040	95 908
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	272 621	83 722	188 900	99 911

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2EPGAM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15...245.....)	DA	15 245	15 245	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	47 603	35 818	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 762	19 785	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	104 134	72 372	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 026	26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 016	7 409	
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 238	16 753	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 485	3 350		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	84 765	27 539		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	188 900	99 911		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	84 765	27 539		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2.F.P.G.A.M.		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	551 220	FH	245 526	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	551 220	FK	245 526		
	Production stockée*			FM	20 500	7 346	
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	6 760	10 560	
	Autres produits (1) (11)			FQ	7	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	578 487	248 741
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	76 124	25 187	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	61	3 722	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	98 615	75 849	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	7 990	4 737	
	Salaires et traitements*			FY	228 740	79 366	
	Charges sociales (10)			FZ	121 598	45 409	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	2 143	2 455
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	16	21	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	535 285	229 302	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	43 202	19 440	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	3		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	43 200	19 440	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2EPGAM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 459	380
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 459	380
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	105	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	105	35
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 354	345
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 791	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	580 946	249 121
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	541 184	229 337
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	39 762	19 785
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG	2 459	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 760	10 560
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
AMENDES ET PENALITES		Charges exceptionnelles	105	Produits exceptionnels
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS				2 459
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
ANNULATION PROVISION TF		Charges antérieures		Produits antérieurs
ECART FOURNISSEURS				2 393
				66

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS GAM	15.2449	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
SITE INTERNET	Linéaire	3 ans
MATERIEL INDUSTRIEL	Linéaire	5 ans
INST GENERALES	Linéaire	6 à 10 ans
MATERIEL TRANSPORT	Linéaire	5 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 368
Total	1 368

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 518
Dettes fiscales et sociales	5 314
Autres dettes	2 485
Total	10 317

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	328
Total	328

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Non recensés

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Non recensés

Engagements reçus

Non recensés

2EPGam

SAS au capital de 15 244,90 €

Siège social : 22 Rue Henri Dunant

ZA du Pont du Rondeau

38 180 SEYSSINS

RCS GRENOBLE : 325 203 867 (1982B00433)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2021

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Conformément à la proposition de la présidence, l'Associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 39 762.17 E et décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Dividendes (8.00 E bruts par part) | 15 000.00 E |
| • Autres réserves | 24 762.17 E |

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la présente distribution de dividendes constitue en totalité des revenus éligibles à l'abattement de 40 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des associés personne physique ou à la flat tax de 30 % (soit 12.80 % d'impôt et 17.20 % de prélèvements sociaux mais sans abattement de 40%), au choix du contribuable.

Le bénéficiaire de la présente distribution de dividendes est informé que les prélèvements sociaux dus sur les distributions de dividendes ainsi qu'un acompte forfaitaire sur l'impôt sur le

revenu feront l'objet d'un prélèvement à la source. Le même mécanisme sera opéré en cas d'option pour la flat tax (prélèvement libératoire de 30%).

La Société distributrice, ès qualité d'établissement payeur doit, dans le délai de quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus sont payés, procéder à déclaration et au paiement des montants précomptés dus sur le montant des distributions de dividendes.

Le dividende que versera la Société sera en conséquence amputé du montant des prélèvements sociaux au taux de 17.20 % et d'un acompte sur impôt sur le revenu au taux de 12.80 %, soit un prélèvement libératoire de 30.00 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices s'élèvent à :

• 31/12/2017	NEANT
• 31/12/2018	8 000.00 E
• 31/12/2019	8 000,00 E

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Mr Laurent BURILLE

